

Congrès de la FSU

Départemental :

Vendredi 14 janvier 2022

Samedi 15 janvier 2022

À Poitiers (Maison syndicale)

National :



**Du 31 janvier au 04
février 2022 à Metz.**

**Cahier Spécial n°1 au supplé-
ment de «POUR» n°235.**



► **Rapport
national
D'activité**

► **Expressions
et listes des
tendances.**

**Cahier Spécial n°2 au supplé-
ment de «POUR» n°236.**

► **Textes préparatoires avec les
4 thèmes**

**Vous avez reçu le cahier spécial qui
marque le début du chemin qui va conduire
la FSU à son 10ème congrès national
Celui-ci se déroulera à Metz du 31 janvier
au 04 février 2022**

Un·e adhérent·e, une voix

Chaque adhérent·e est appelé·e à se prononcer sur le rapport d'activité des deux dernières années : aboutissement d'un important travail de synthèse.

Cependant deux points n'ont pas fait consensus : vous êtes donc amené·es à vous exprimer sur deux «fenêtres» par point, l'un concernant l'éducation et l'enseignement supérieur, l'autre concernant les droits et libertés. Ces fenêtres sont à retrouver dans le supplément congrès «Pour» n°235 que vous avez reçu. (pages 8 et 11).

Vous aurez également à vous prononcer sur l'orientation de la FSU pour les 3 années à venir en choisissant une des 5 orientations proposées par les différentes tendances reconnues à la FSU. Les instances délibératives, qu'elles soient nationales ou départementales, (congrès, conseil fédéral...) sont composées à partir du résultat de ce vote d'orientation. Dans notre département, seules 2 listes sont représentées : Liste Unité et Action et sans tendance, et Liste École Émancipée.

Une expression démocratique

Le vote direct des adhérent·es, est un des «fondamentaux» de la FSU... Alors forgez-vous une opinion et votez massivement !

A Poitiers le congrès départemental se tiendra sur une journée et demie, **les vendredi 14 et samedi 15 janvier 2022**, et se conclura autour d'un verre.

**Alors, votez ! participez aux débats ! et venez
nombreux et nombreuses au congrès
départemental quel que soit votre champ
syndical !**



**Soutien de la majorité
départementale à la
Liste nationale Unité et
Action et sans
tendance**

Lise COURCIER (Snasub)
Svend WALTER (Snes)
Fabienne LAÏNÉ (Snuipp)
Gilles TABOURDEAU (Snuipp)
Anne JOULAIN (Snesup)
Julien DUPONT (Snes)
Francette POPINEAU (Snuipp)
Matthieu MENAUT (Snuipp)
Florence LANGA (Snes)
Sébastien MOLLE (Snep)
Pauline BALLU (Snuipp)
Sébastien CELLES (Snesup)
Magali ESPINASSE (Snes)
Patrick LAÏNÉ (Snes)
Apoline LETOWSKI (Snuipp)
Matthieu THIBAUT (Snes)
Marieke BREBION (Snuipp)
Jacques LECOFFRE (Snuipp)
Isabelle DELAPLACE (Snes)
Julien MASSE (Snuipp)
Charline MARTINET (Snuipp)
Bruno FERAL (Snes)
Fabienne RICARD (Snuipp)
Damien EGGER (Snes)
Muriel CORET (Snesup)
Pierre VALLAT (Snuipp)
Delphine HUSSON (Snuipp)
Eric LAMBALAI (Snesup)
Isabelle DUPONTEIL (Snes)
Lilian AVENEAU (Snesup)
Sylvie GACHENARD (Snuas)
Hervé AGUILANIEDO (Snuipp)
Françoise GARATE (Snes)
David HELBERT (Snesup)
Stéphanie VOLTEAU (Snesup)
Stéphane CHANCEREL (Snuipp)
Stéphanie BARRAU (Snuipp)
Yves JAMAIN (Snes)
Gisèle JEAN (Snesup)
Michel FOUQUES (Snuipp)
Valérie BOBIN (Snes)
Karl JOULAIN (Snesup)
Annie GEZE (Snuipp)
Serge GARATE (Snasub)
Béatrice COSSAIS (Snes)
Jacques GOUIN (Snes)
Martine CHABIN (Snuipp)
Michel BONTÉ (Snep)
Françoise SALARDAINE (Snesup)
Jean-Christophe ROY (Snuipp)
Carole COUEGNAS (Snesup)

Pour un syndicalisme de masse, unitaire, de conquêtes et de transformation sociale

Le courant de pensée **Unité et Action et Sans Tendance** est majoritaire depuis 1993 tant au niveau national que départemental ainsi que dans un grand nombre de syndicats nationaux (SN). Le succès d'**Unité et Action et Sans Tendance** s'explique par la recherche constante d'un rassemblement majoritaire, tout en développant une ligne combative.

Pour les militant.es UA et ST l'ancrage professionnel est premier : les revendications et les luttes doivent se construire grâce aux informations, échanges et débats où chacun.e se fera un avis sur les enjeux . En clair il vaut mieux pour nous une construction d'actions s'appuyant sur une mobilisation la plus large possible que d'agir vite sans l'appui des collègues. Dans le même temps la recherche de l'unité d'action avec d'autres organisations, associations d'usagers,... doit être constante. L'action collective est au cœur de notre vision syndicale. Cette façon d'envisager les luttes nous paraît essentielle ; elle exige de la ténacité et parfois du temps pour mettre en mouvement les rapports de force qui font gagner.

Pour cela l'information et la formation de chaque collègue sont primordiales pour la défense des droits individuels et collectifs. La FSU et ses SN proposent des stages d'une part pour les droits bien sûr mais aussi pour renforcer le professionnalisme des agent.es de sorte qu' ils-elles soient des fonctionnaires responsables comme l'exige la Fonction Publique et non de simples exécutant.es comme le rêvent les tenants d'un « nouveau management public moderne ».

Enfin pour Unité et Action et Sans Tendance, il est évident qu'un syndicalisme vivant ne peut être absent des débats qui traversent la société. Il est même indispensable dans un monde complexe et en mutation : inégalités et injustices sociales, urgences environnementales, égalité femme homme, discriminations...

Le courant **Unité et Action et Sans Tendance** est attaché à son indépendance politique et organisationnelle, tout en refusant la neutralité : le syndicat, fidèle à ses valeurs doit construire dans le débat ses revendications et s'engager résolument pour des changements qui les fassent vivre.

Les congrès à venir - départemental et national - seront encore les lieux de propositions pour une société meilleure comme nous le souhaitons. Le rassemblement le plus large sur des objectifs de transformation sociale, dans le respect du pluralisme, est au cœur du projet syndical qui nous a guidés jusqu'ici et qui doit continuer à guider la FSU. C'est ce sillon qu'il faut tracer **en votant pour le rapport d'activité et pour la liste Unité et Action et Sans Tendance.**

Nous appelons donc nos collègues de tous les syndicats nationaux qui partagent notre vision du syndicalisme et pour la faire vivre dans vie fédérale à voter et faire voter pour les représentant.es Unité et Action et Sans tendance.

Nous appelons à voter pour la fenêtre B « éducation enseignement supérieur » page 8 et pour la fenêtre A « droits et libertés » » page 11 du rapport national d'activité .

Liste à l'initiative de



Nadine Ahmed (SNES)
Jacques Arfeuillère (SNES)
Guy Aubarbier (SNEP)
Yann Bailly (SNUipp)
Marianne Baratto (SNES)
Elise Baysse (SNES)
Cécile Bennejean (SNEP)
Cyril Berton (SNEP)
Patricia Blandel (SNETAP)
Emilie Bordes (SNUipp)
Sandra Bouquet (SNES)
Michel Briand (SNESUP)
Julien Caillaud (SNUipp)
Pascal Canaud (SNES)
David Cerda (SNUipp)
Muriel Coirier (SNUipp)
Gilles Col (SNESUP)
Annick Colin de Verdière (SNES)
Nadine Courilleau (SNUipp)
Anne-Sophie Decha (SNUipp)
Frédérique Delage (SNUipp)
Delphine Descos (SNUipp)
Pascale Desplebain (SNUipp)
Romain Despoux (SNEP)
Manuela Ecalle (SNES)
William Faugeroux (SNUipp)
Samuel Fillaud (SNEP)
Louise Fromard (SNASUB)
Ophélie Gapin (SNEP)
Véronique Gazeau (SNUipp)
Philippe Gilg (SNUipp)
Charles Girault (SNUipp)
Marie-Pierre Laurentin (SNEP)
Dominique Leblanc (SNUipp)
Sophie Le Mô (SNES)
Séverine Lenhard (SNES)
Véronique Leroy (SNASUB)
Oriane Marcon (SNEP)
Pascale Maudet (SNEP)
Elodie Michaud (SNEP)
Julie Millot (SNES)
Myriam Rossignol (SNES)
Valérie Soumaille (SNEP)
Martine Trinel (SNUipp)
Julien Wallet (SNUipp)
Antoine Werthe (SNES)

Contre les méfaits du capitalisme, pour imposer des alternatives : il y a urgence pour le syndicalisme !

La pandémie de COVID 19 a plongé le capitalisme dans la stupeur de sa propre faiblesse face à cette maladie inconnue qui a frappé avant tout les plus pauvres, fortement renforcé les inégalités sur toute la planète, y compris en France, et provoqué des ravages psychologiques et sociaux dont l'étendue est encore mal cernée. Dans le même temps, les désastres écologiques se multiplient, mettant l'avenir de l'humanité en danger de façon imminente.

Combattre l'avidité sans limite du capital afin d'imposer le souci de la préservation de l'environnement et le partage des richesses est la tâche fondamentale des mouvements sociaux progressistes à travers le monde. **Le syndicalisme a un rôle essentiel dans ce combat, par ses possibilités de toucher largement les salarié-es, en partant de leurs préoccupations professionnelles, en montrant les choix politiques négatifs et les alternatives positives possibles et participer ainsi à la construction du rapport de force global.**

Les questions propres à chaque secteur, importantes pour le quotidien des salarié-es, ne doivent pas être détachées du contexte politique et social vécu par l'ensemble des citoyen·nes. **C'est ce que l'École Émancipée porte comme orientation au sein de la FSU.**

Notre syndicalisme doit contribuer à élever le niveau du rapport de forces : **rassembler les colères sociales, faire converger les luttes pour un projet de société féministe, solidaire et écologique, agréger les forces associatives, syndicales, politiques progressistes pour construire un front d'opposition pérenne aux politiques ultra-libérales, et leur faire ainsi échec.** Les victoires sociales seraient aussi un rempart contre l'extrême-droite aux aguets.

Les coups portés à la Fonction publique et au paritarisme bouleversent le rôle et l'action de notre syndicalisme et l'obligent à se réinventer.

La FSU doit être un outil efficace pour rassembler les combats et leur donner un cadre collectif. Cela passe par son **aptitude à fédérer les personnels dans les différentes actions**, et la poursuite volontariste du travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans l'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale. La FSU doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux de notre société (retraites, climat, égalité des droits, égalité femmes/hommes...) et s'engager sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles, dans la défense des droits et des libertés publiques, dans la dénonciation des violences d'État, dans la lutte contre toutes les discriminations.

Militant·es de l'École Émancipée 86, ou syndiqué·es en partageant l'orientation, nous appelons toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans ces analyses et propositions, **à voter et à faire voter pour la liste « à l'initiative de l'ÉE »**. Sur les points du rapport d'activité qui font débat, **nous soutenons la fenêtre A « Education » et fenêtre B « Droits et libertés »**.

Vote FSU : Mode d'emploi

Du 04 au 25 novembre inclus, chaque syndiqué·e vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- Un vote sur l'orientation fédérale nationale (5 listes)
- Un vote sur le rapport national d'activité fédérale plus 2 points qui font encore débat dans la FSU

Textes et listes de référence : Cahier spécial du supplément «POUR» n° 235

En pages 2 et 3 de ce bulletin, vous avez lu les orientations fédérales départementales proposées par les 2 tendances présentes dans notre département.

Ces textes ne sont pas **soumis à un vote départemental mais font partie intégrante du vote national.**

Vous pouvez UTILISER LE BULLETIN DE VOTE inséré dans ce bulletin

C'est votre syndicat national qui organise le vote d'orientation fédéral. Vous pouvez donc vous référer au bulletin de votre syndicat.

La FSU est statutairement organisée en syndicats nationaux, sections départementales et courants de pensée. Au plan départemental : la moitié des membres du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est composée de représentant·es des syndicats nationaux existants dans le département, l'autre moitié étant désignée sur la base du vote des syndiqués, chaque courant de pensée présentant une liste de candidat·es sur la base d'un texte d'orientation.

C'est le résultat du vote d'orientation national qui déterminera la composition du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD).

Qu'est-ce qu'un courant de pensée ou tendance ?

Il s'agit d'un regroupement libre de syndiqué·es sur la base d'une orientation. C'est une originalité de notre syndicalisme, la FSU est la seule organisation construite sur la base de ce mode de fonctionnement.

Ce principe a été adopté au moment de la fondation de la FSU en 93 afin de permettre l'expression du pluralisme.

À la FSU, afin de préserver les courants minoritaires contre toute tentation hégémonique d'un syndicat ou d'un courant de pensée, les décisions sont adoptées à une majorité fixée à 70% des voix, aucun courant de pensée ne pouvant disposer de plus de 50% des mandats dans les instances statutaires.

Le bureau fédéral 86

Modalité de vote : le vote est organisé par les syndicats nationaux selon des modalités qui leur sont propres.

La FSU : 22 syndicats dans La Fonction Publique

Epa : Education Populaire de l'action socioculturelle et sportive

Snac : Affaires Culturelles

Snasub : Administration Scolaire, Universitaire et Bibliothèque

Sncs : Chercheurs Scientifiques

Sne : Environnement

Snep : Education Physique et Sportive

Snepap : Administration pénitentiaire

Snes : Enseignement Secondaire

Snesup : Enseignement Supérieur

Snetap : Enseignement agricole publique

Snics : Infirmier(e)s et Conseiller(e)s de Santé

Snpes/PJJ : Education Surveillée et Protection Judiciaire de la Jeunesse

Snpi : Personnels d'Inspection

Snuter : Agents Collectivités Territoriales

Snuas/fp : Assistant (e)s Sociaux de la Fonction Publique

Snuép : Enseignement Professionnel

Snuipp : Professeur des écoles, PEGC

Snuitam : interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer

Snu-p-Cdc : Personnels du groupe CDC (Caisse des dépôts)

Snu-pden : Personnels de direction de l'éducation Nationale

Snutefi : Travail, Emploi, Formation, Insertion

Supmae : Personnels du Ministère des Affaires